

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين العالين

N° 10 / D.G.E.F.S/2020

Alger le 29 JAN. 2020

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
(En communication avec Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements)

Objet : session complémentaire de soumission des nouveaux projets PRFU au titre de l'année 2020

En conformité avec la circulaire N° 06 du 09 décembre 2019 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des Projets de Recherche-Formation Universitaire (PRFU), j'ai l'honneur de vous informer du lancement de **la session complémentaire** de soumission des nouveaux projets au titre de l'année 2020.

La gestion de ces projets se fait via la plate-forme dédiée à ce programme disponible sur le lien (www.prfu-mesrs.dz), les documents liés à ce programme sont téléchargeables sur le site de la plate-forme et comportent :

- La circulaire n°06 du 09 décembre 2019 relative aux Projets de Recherche-Formation Universitaire PRFU,
- Le calendrier des différentes périodes (soumission, validation, expertise),
- Le guide d'utilisation de la plate-forme pour chaque acteur :
 - Le porteur de projet ;
 - Les membres de projet ;
 - Les établissements universitaires ;
 - Les Conférences Régionales des Universités ;
 - Les conseillers scientifiques (experts) ;
 - Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Le canevas des nouveaux projets (pour conception du projet en version papier et validation par les instances scientifiques de l'établissement).

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

Le Directeur Général

المدير العام للتعليم والتكوين العالين

امضاء: الأستاذ شاهد العربي





**Échéancier de la session complémentaire relatif à la soumission
des nouveaux projets de recherche formation universitaire
« PRFU » au titre de l'année 2020**

Du 09 au 23 Février 2020

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

Du 24 au 29 Février 2020

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

Du 01 au 03 Mars 2020

- Validation des nouveaux projets par les CRU.

Du 04 au 08 Mars 2020

- Affectation des projets aux conseillers scientifiques.

Du 09 au 28 Mars 2020

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

Durant le mois d'Avril 2020

- Etablissement des états d'agrément.

Du 29 au 31 Mars 2020

- Période des recours

Du 01 au 06 Avril 2020

- Expertise des recours